

La vigne et l'eau : les possibilités et limites de l'irrigation

Grapevine and water: what irrigation allows and does not allow

Alain Deloire et Anne Pellegrino

Université de Montpellier, l'Institut Agro, France

L'irrigation permet (versus l'évolution du niveau de remplissage de la réserve utile du sol de pré débourrement à post vendange, figure 1) :

- D'assurer un débourrement homogène des bourgeons latents
- D'optimiser les rendements raisonnés à la taille d'hiver
- De maintenir la pérennité du vignoble
- De contrôler l'expression végétative d'un cep (microclimat de la végétation et des grappes)
- De réguler le volume des baies pré et post véraison (notamment pré plateau du chargement en sucres des baies)
- De limiter les retours d'eau des baies vers la plante, pour limiter la perte de volume et le flétrissement des baies durant la maturation
- De modifier/améliorer la composition et les styles de vins (fraîcheur aromatique (thiols); acidité; % d'alcool; pH, ...) par rapport à des situations de contraintes hydriques fortes
- De limiter l'expression de certaines maladies annuelles et pérennes (Viroses (Red Blotch) et Maladies du bois)

L'irrigation ne permet pas :

- D'augmenter les rendements
- D'assurer le "maintien" du volume des baies post plateau du chargement en sucres (le flétrissement des baies en fin de maturation est généralement irréversible)
- De compenser une demande climatique excessive et donc d'éviter l'embolisme (rupture de la colonne d'eau sol-plante-atmosphère et partant le dessèchement des feuilles et des baies)
- D'empêcher le développement de maladies annuelles et pérennes

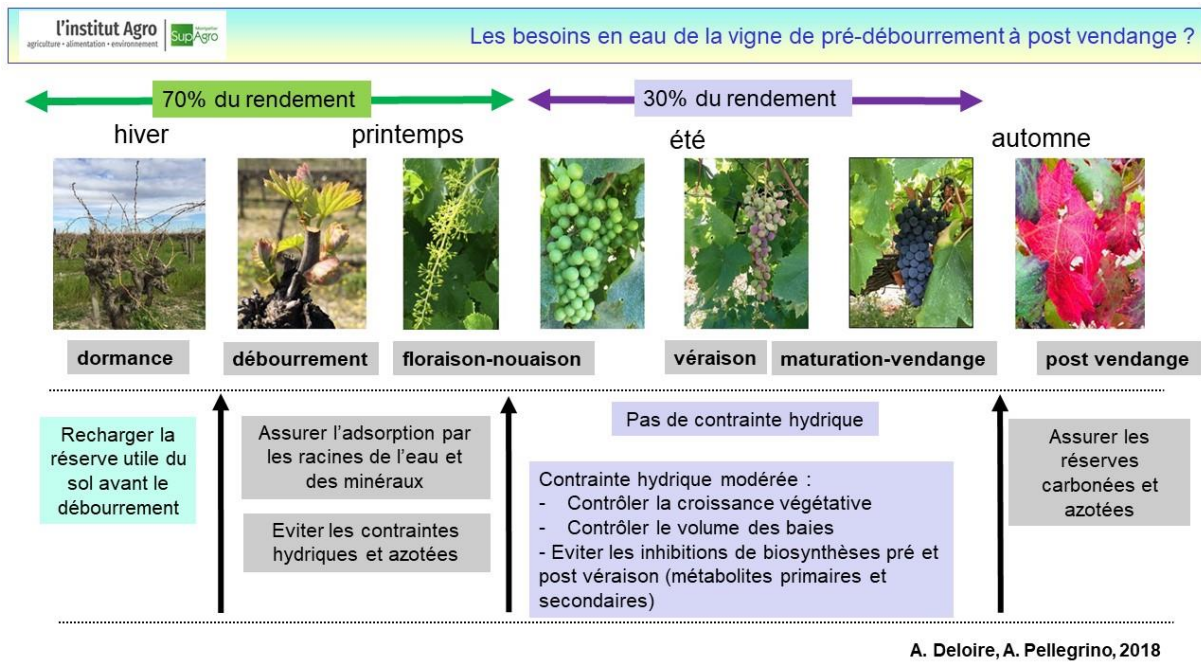


Figure 1 : Les besoin en eau chez la vigne (*Vitis vinifera* L.) de pré-débourrement à post vendange